

24,7% des salariés des CAF Ont fait grève le 29/06



Le 29 juin 2021 les CAF en grève...

La réforme des aides au logement est la goutte d'eau qui fait déborder le vase dans la branche famille.

A bout, les agents l'ont fait savoir le 29 juin à l'appel de l'intersyndicale.

- Exigeons des moyens pour les CAF immédiatement !
- Exigeons des moyens pour la Sécurité sociale dès la rentrée !
- Exigeons une société plus humaine et répondons au triptyque :

EMPLOI-SALAIRE-PROTECTION SOCIALE

Rassemblement devant le ministère.



Une délégation reçue par le Ministère...

En conclusion :

Les directions locales nous renvoient vers les directions nationales...
qui nous renvoient vers l'UCANSS...
qui nous renvoie vers le ministère des solidarités, notre tutelle...
qui ne semble pas être compétente pour trouver une solution...
et qui nous renvoie vers Vincent MAZAURIC, le DG de la CNAF...

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

... Oui nous, par la lutte !



QUINTESSENCE SECU
Juillet-Août - 8/21
n°014 Collectif SECU

" Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès."
Ambroise Croizat

Fusion d'organismes : STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Les deux URSSAF de Normandie fusionnent

L'arrêté de fusion entre les deux URSSAF Basse et Haute-Normandie a été voté en juillet 2021 par les Conseils d'Administration des deux organismes avant sa publication au Journal Officiel. Il constitue l'acte fondateur de la future URSSAF Normandie qui verra le jour le 1^{er} janvier 2022. Le siège social sera situé à Rouen.

Fusion de la CPAM et de la CAF des Hautes-Alpes à GAP

Le Conseil d'Administration de chaque organisme a voté en juin 2021, la création d'une caisse commune dans le département des Hautes-Alpes. La CPAM et la CAF vont donc fusionner en avril 2022.

Inscrites dans les lois successives de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS), ces fusions, apparues au départ comme expérimentales, s'ancrent de plus en plus dans l'institution sous des formes diverses.

Dès 2007, les directives étaient de fusionner différentes Caisses de Sécurité Sociale en un organisme unique. Après la Lozère, la Creuse, le Lot et la Guyane, la LFSS 2020 a entériné la fusion des Caisses de Hautes-Alpes par le regroupement de la CAF et de la CPAM du département.

En 2008, la « départementalisation » des URSSAF a vu le nombre d'organismes passer de 105 à 90, puis la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2010-2013, a entériné la « régionalisation » pour réduire le nombre d'organismes à seulement 22 URSSAF régionales.

La CGT est opposée à ces fusions annoncées comme expérimentales. L'histoire démontre qu'elles ouvrent la voie à des fusions à plus grande échelle.

La baisse des effectifs, organisée par la tutelle, avec le non remplacement des départs dans la Sécurité Sociale, invite les gouvernements successifs à ordonner les fusions d'organismes. Les Caisses Nationales et Locales, en bons petits soldats, s'exécutent sans broncher alors que ces fusions détruisent peu à peu le service public et la Sécurité.

Seule la mobilisation des personnels permettra d'éviter cette casse programmée de la Sécurité Sociale.

LE 5 OCTOBRE 2021, SOYONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

Le 5 octobre 2021, imposons un autre choix de société :

- Une politique de retour au plein-emploi par un moratoire sur la fermeture des entreprises, un veto des représentants des salariés sur les plans de licenciements, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...
- Un renforcement de notre système de retraite par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des périodes d'études et de recherche d'un premier emploi...
- Une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un Smic à 2 000 €, le dégel de la valeur du point partout dans la Sécurité sociale comme dans la fonction publique.
- Le développement de notre protection sociale avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, un remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité sociale, la création d'une sécurité sociale professionnelle...
- Une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, la fin des temps partiels de moins de 24 heures, la revalorisation des métiers à prédominance féminine, le rattrapage des retards de carrière...

**APPEL À LA GRÈVE
5 OCTOBRE 2021**



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :
Adresse de l'entreprise :
Adresse personnel :
N° Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT : 263 rue de Paris – Case 536 – 93515 Montreuil cedex
Téléphone : 01.55.82.87.01 – mail : fede@orgasociaux.cgt.fr
Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise

SECU : la lutte continue !



collectifsecu@orgasociaux.cgt.fr

